Fiche signalétique

FDS n° : F-60049

Aqueous Cyan Ink

Date d'émission 2021-02-22 **Date de révision** 2023-10-09 **Version** 7

Actif

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA **SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

Identificateur de produit

Nom du produit

Encre aqueuse pour Xerox Rialto 900, Xerox Brenva HD Production Inkjet Press (Print Module)

N° de pièce	008R13308
Couleur	Cyan
Substance/mélange pur	Mélange

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Imprimante à jet d' encre

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Xerox Corporation Webster, NY 14580

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter	Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité
Adresse de courriel	askxerox@xerox.com
Numéro de téléphone en cas d'urgence	Informations surete (800)275-9376 Chemical Emergency only (Chemtrec) (800) 424-9300
Pour le document le plus récent	https://safetysheets.business.xerox.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Symbole(s)

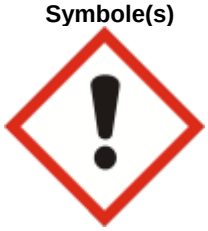

Mot indicateur Avertissement

Mentions de danger H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence P280 - Porter un équipement de protection des yeux / du visage
P305 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
P351 - Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes
P338 - Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P313 - Consulter un médecin

Autres dangers

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélanges

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Classification SGH	Mentions de danger
Eau	7732-18-5	45-55	--	--
Glycérine	56-81-5	35-45	--	--
2-pyrrolidone	616-45-5	<3	Eye Irrit 2 Repro Tox 1B	H319 H360
Pigment cyan	Propriétaire	1-10	--	--
Triéthylène glycol, éther monobutylique	143-22-6	1-10	Eye Dam. 1	H318
Additif	9014-85-1	<1	Aquatic Chronic 3 Skin Sens. 1B Eye Dam. 1	H412 H317 H318
Éther monobutylique de polyéthylène glycol	9004-77-7	<1	Eye Dam. 1	H318
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	2634-33-5	<0.05	Acute Tox. 4 (oral) Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1	H302 H315 H318 H317 H400

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Texte intégral des énoncés H; voir la section 16

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste

Contact avec la peau Laver à l'eau chaude et au savon, Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste

Inhalation Amener la victime à l'air libre, Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau, Consulter un médecin s'il y a lieu, NE PAS faire vomir

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Toxicité aiguë

Yeux	Peut causer une irritation
Peau	Peut causer une irritation
Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires
Ingestion	Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée
Toxicité chronique	Un contact répété peut causer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles
Symptômes principaux	Une exposition excessive peut provoquer: Irritation des yeux Irritation de la peau

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Protection des sauveteurs	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements
Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone (CO_2)
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun en particulier

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection

Autres informations

Inflammabilité	Non Inflammable
Point d'éclair	> 100 °C

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux, Utiliser un équipement de protection personnelle

Précautions pour le protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité, Endiguer pour recueillir de gros déversements liquides, Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos
Méthodes de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer dans les drains

Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires
Voir Section 13 pour plus d'informations

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle, S'assurer une ventilation adéquate, Prevent the formation of vapours, mist and aerosols

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques ou conditions de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants

Produits incompatibles Métaux alcalins, Agents oxydants forts, Peroxydes

Types d'utilisation particuliers

Imprimante à jet d' encre

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Glycérine		TWA: 15 mg/m³ TWA: 5 mg/m³
Pigment cyan	TWA: 1 mg/m³	

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux S'il y a un risque d'éclaboussures, porter, Lunettes de sécurité

Protection des mains Gants de protection

Protection de la peau et du corps Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.

Risques thermiques Aucun dans des conditions normales de traitement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Opaque	**Odeur**	Faible
État physique	Liquide	**Seuil olfactif**	Aucun renseignement disponible
Couleur	Cyan	**pH**	8.5 - 9.5

Point d'éclair > 100 °C

Point de fusion / point de congélation Non applicable

Point/intervalle d'ébullition Non déterminé

Point de ramollissement Non applicable

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité Non Inflammable

Limites d'inflammabilité dans Aucun renseignement disponible

l'air

Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Densité	1.11 g/cm3
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	Viscosité, dynamique 6.2 - 7.2 Pa.s @ 25 C°
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Non applicable

Autres informations

Aucun

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

Conditions à éviter

Agents oxydants forts. Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Métaux alcalins, Agents oxydants forts, Peroxydes

Produits de décomposition dangereux

Non défini, mais peut inclure des oxydes toxiques de carbone et d'azote

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Irritation	Peut causer une irritation de la peau et des yeux
DL50 par voie orale	Non déterminé
DL50 par voie cutanée	Non déterminé

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Glycérine	12600 mg/kg (Rat)	10 g/kg (Rabbit)	570 mg/m³ (Rat) 1 h
2-pyrrolidone	6500 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	80 ppm (Rat) 8 h
Pigment cyan	10000 mg/kg (Rat)		
Triéthylène glycol, éther monobutylique	5300 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Sensibilisation Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

Effets neurologiques Aucun renseignement disponible

Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible

Effets CMR

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Toxicité pour la reproduction Aucun effet connu dans des conditions normales d'utilisation

Cancérogénicité Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène

Autres effets toxiques

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible

Informations sur d'autres dangers

Propriétés de perturbation endocrinienne Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique aiguë D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques

Toxicité sur le milieu aquatique - chronique D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Glycérine		LC50 51 - 57 mL/L Oncorhynchus mykiss 96 h		EC50 > 500 mg/L 24 h
2-pyrrolidone	250 mg/L EC50 72 h (Desmodesmus subspicatus) 84 mg/L EC50 96 h (Desmodesmus subspicatus)	LC50 4600 - 10000 mg/L Brachydanio rerio 96 h		LC50 = 3.4 mg/L 96 h
Triéthylène glycol, éther monobutylique	500 mg/L EC50 72 h (Desmodesmus subspicatus)	LC50= 2400 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50 2200 - 4600 mg/L Leuciscus idus 96 h		EC50 > 500 mg/L 48 h

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Log Poctanol/eau
Glycérine	-1.76
2-pyrrolidone	-0.71
Pigment cyan	6.6

Triéthylène glycol, éther monobutylique	0.51
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1.3

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme étant persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination Éviter un écoulement vers les voies d'eau et les égouts Éliminer conformément à la réglementation locale

Emballage contaminé Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPD.

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

LIS/LES Est conforme à (aux)

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Triéthylène glycol, éther monobutylique	143-22-6	1.0

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Données du HAPS	Produits chimiques à COV	Classe 1 Agents d'appauvrissement de l'ozone	Classe 2 Agents d'appauvrissement de l'ozone
Glycérine	56-81-5	35-45		Group II		
Triéthylène glycol, éther monobutylique	143-22-6	1-10	Present			

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit est soumis à d'Etat américain droit àSAVOIR réglementation comme l'a noté ci-dessous.

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Eau			X		
Glycérine	X	X	X		
2-pyrrolidone	X		X		
Pigment cyan		X	X		
Triéthylène glycol, éther monobutylique		X	X	X	

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2021-02-22
Date de révision 2023-10-09
Note de révision sections de la FS mises à jour, 8

Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H360 - Peut nuire à la fertilité ou au foetus
H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

fin